



## Jouer collectif



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**L**e dernier Comité de l'Association P.P. m'a confié cette année encore la charge d'animer notre mouvement. Je suis fier de ce témoignage de confiance renouvelé qui marque aussi, je crois, la reconnaissance du travail réalisé dans les instances de France Galop, du PMU, de l'Institution et vis-à-vis des pouvoirs publics, pour défendre des valeurs constantes : la croissance pour le Galop français, la défense de ceux qui jouent la carte des courses et de l'élevage français, le respect des grands équilibres et, en premier lieu, la place des régions et le rôle majeur de la discipline de l'Obstacle.

L'Association « P.P. » a été créée en 1990. Les leaders des syndicats alors installés et qui bénéficiaient à l'époque d'un monopole de fait pour représenter les propriétaires et les éleveurs avaient clairement affiché leur scepticisme, voire leur mépris. Nous n'aurions, selon eux, qu'une existence fugace, destinée à « prendre des places » et nous allions disparaître rapidement. C'était il y a 26 ans. Christian Bauer en était notre premier président. C'est en 1995 que nos premières propositions devaient entrer en marche, avec la création de France Galop et la nomination de Jean-Luc Lagardère que nous appelions de nos vœux et à laquelle nous avons contribué.

**Vendredi 3 février 2017 – N°155**

## Le vieux démon des allocations

Il est instructif de relire les documents électoraux de l'époque pour se rendre compte que, si l'Institution des Courses s'est développée sur un rythme formidable entre 1996 et 2011, les postures et les débats restent pour partie les mêmes, certains n'ayant pas renoncé aux vieux démons.

Sur cette période, les allocations ont connu une progression spectaculaire, presque le double de l'inflation. Celles réservées aux courses de pré-sélection (en plat les fameuses lettres de l'alphabet, aujourd'hui les *maiden* Classe 2 et Classe 1) et de la compétition internationale ont largement profité de cette véritable évolution, de l'instauration d'un périmètre d'une autre dimension. Pourtant j'entends toujours les mêmes arguments sur la priorité absolue à donner aux grandes épreuves internationales, à la valorisation des courses qui s'intègrent plutôt dans un processus de développement du commerce, des grandes ventes de sélection que dans celui, pourtant indispensable, de la recette.

Il n'y a pas de croissance sans équilibre et de développement possible sans un tissu national solide. Loin de moi l'idée de mésestimer le rôle du commerce international, ce qui me porte d'autant plus à rappeler que les courses sont fondées sur un pyramide, et une pyramide ne peut être stable qu'à la condition de reposer sur une base solide. En période de stagnation, c'est cette base qu'il faut d'abord protéger... sans quoi tout finira par s'écrouler. Les épreuves du haut niveau ne trouveraient pas leur financement et leur stature internationale sans l'existence des courses de niveau plus modeste qui apportent la recette. Dans la croissance, l'effort a

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



porté sur le sommet de la pyramide, aujourd'hui la solidarité doit jouer dans l'autre sens.

Sur cette même période, le Galop s'est aussi considérablement transformé, sortant le calendrier PMU d'un carcan parisien qui avait amené une crise sévère. Si on avait écouté tout ceux qui pensaient que Chantilly devait rester le centre du monde, nous n'aurions pas pu augmenter la recette, développer autant nos allocations, engager cette phase de 15 ans de création de valeur. Limité au cadre étroit d'alors et donc privé du dynamisme des régions, le développement permettant ce changement de dimension n'aurait pas pu être mené. On aurait tort d'oublier les fondamentaux du modèle.

## L'Obstacle, l'atout majeur du Galop français

A la création de France Galop, à laquelle les P.P. ont participé aux côtés de son premier Président, Jean-Luc Lagardère, l'équilibre entre le plat et l'obstacle, la répartition des événements, le partage des allocations ont été réaffirmés en tant que principes. Les engagements pris sur la place de l'obstacle ont été renouvelés. Pourtant, au fil des débats, on retrouve toujours ceux qui imaginent récupérer des enveloppes qui concourent au co-leadership mondial des Français dans cette discipline. Pourquoi casser ce qui marche ? L'obstacle est un atout maître du Galop. Le label FR est internationalement reconnu et les investisseurs ne s'y trompent pas. L'Obstacle est aussi une arme pour la conquête de public à la recherche d'un véritable spectacle de sport. Il faut se battre sur ce terrain-là aussi

## L'intenable position de l'Etat

Parmi les dangers qui nous guettent, il y a, à l'évidence, l'environnement réglementaire. En cinq ans, cet environnement s'est durci (limitation des

possibilités de payer en liquide, séparation des masses...) et les prélèvements fiscaux n'ont pas tenu compte de la concurrence des paris sportifs mettant fin à une partie du monopole qui justifient la fiscalité des jeux exorbitante du droit commun. Et si un nouveau partenariat avec l'État n'est pas conclu dans les prochains mois, nous aurons à subir une hausse de la TVA (2 points dans un projet Fillon) ou des prélèvements sociaux (forte hausse dans une hypothèse Macron).

Ce partenariat à définir est un sujet majeur qu'on ne peut traiter qu'en travaillant sur un projet d'avenir commun à l'ensemble des forces vives du Galop, mais surtout commun au Trot et au Galop qui doivent dessiner d'urgence leur avenir. Nous y travaillons. Je veux croire que nous y arriverons. Sinon, il nous sera imposé.

## Ensemble

On ne peut espérer gagner que de manière collective. Chacun l'admet mais autour des tables de négociations, je sens encore bien des réticences.

L'Association que je préside est délibérément un modèle d'union. Nous regroupons les propriétaires et les éleveurs. Nous fonctionnons au sein d'une « Union Pour le Galop Français » qui regroupe avec les PP, les AQPS et les Permis d'Entraîner et la participation d'Hervé d'Armaillé et de Jean-Jacques Chiozzi à nos travaux en porte le témoignage.

Le mandat qui m'est donné par cette nouvelle élection à la présidence des PP est de rechercher cette union indispensable pour sortir, en préservant les équilibres, d'une spirale de récession qui serait dévastatrice pour le Galop Français.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*